



CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE FRANCO-NORD

Le Conseil scolaire catholique Franco-Nord s'engage à offrir à chacun de ses élèves une éducation de qualité supérieure imprégnée de foi catholique, d'enseignement en langue française et de culture francophone. Situé dans les régions de Nipissing et Parry Sound, le CSCFN compte 11 écoles élémentaires et 3 écoles secondaires. Nous sommes fiers d'être un employeur majeur au service des élèves qui nous sont confiés et de notre main-d'œuvre composée d'au-delà de 600 membres du personnel.

Nous sommes activement à la recherche de candidatures au poste suivant :

ENSEIGNANTE SUPPLÉANTE À LONG TERME, ENSEIGNANT SUPPLÉANT À LONG TERME (0,67 EPT)

École secondaire catholique Franco-Cité

Durée : 4 février au 31 mars 2019

Nature du poste : Suppléance à long terme

Sommaire du poste :

- Sciences – SNC1P et SNC2P – 9^e et 10^e année (2 blocs – blocs B et C)

Qualifications et compétences requises :

- Qualifications et compétences selon les exigences du poste et de l'expérience en éducation;
- Membre en règle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario;
- Qualités de leadership nécessaires au maintien d'un apprentissage dynamique et enrichissant;
- Engagement à promouvoir les valeurs éducatives et l'épanouissement de l'élève dans le contexte d'une éducation catholique française;
- Disponibilité à participer aux activités scolaires et parascolaires.

Si un de ces postes vous intéresse, veuillez soumettre votre demande d'emploi **au plus tard le 14 janvier 2019 à 16 h** par l'entremise du « **Système de recrutement en ligne** » qui se retrouve au site web du Conseil : www.franco-nord.ca, sous l'onglet « *Emploi* ».

En vertu du Règlement 521/01 en application de la Loi sur l'éducation et de la politique du Conseil, toute personne embauchée par le Conseil doit fournir, au préalable, un relevé d'antécédents criminels.

En vertu du Règlement 297/13 en application de la Loi sur la santé et sécurité au travail, toute personne embauchée par le Conseil doit compléter, au préalable, une formation de sensibilisation en santé et sécurité. Il s'agit d'une condition d'emploi essentielle. Le Conseil se réserve le droit d'exiger toutes autres formations nécessaires pour répondre à ses obligations légales.

Nous vous remercions de votre candidature. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les candidates et candidats convoqués en entrevue.

Pour de plus amples renseignements concernant ce poste, veuillez communiquer avec Monsieur Denis Beaudry, direction de l'école, au 705-753-1510.

Le Conseil favorise l'équité en matière d'emploi.

Excellence, foi et culture.